

BAREME HONORAIRES « VENTE »

BIEN IMMOBILIER à USAGE COMMERCIAL ou PROFESSIONNEL, Droit au Bail,
Cession de fonds de commerce,
CESSION DE PARTS SOCIALES OU D' ACTIONS DE SOCIÉTÉ (1)

PRIX DE VENTE (HT)				FRAIS D'AGENCE HT A la charge de l'acquéreur
De	0 €	à	40 000 €	Forfait 4.000 € HT
De	40.001 €	à	60.000 €	10 % HT
De	61.001 €	à	100.000 €	9 % HT
De	100.001 €	à	200.000 €	8 % HT
De	200.001 €	à	350.000 €	7 % HT
Plus de	350.000 €			6 % HT

(1) En cas de cession de parts sociales ou d'actions de société, les honoraires sont calculés sur l'estimation de la valeur de l'immeuble.

IMMEUBLE OU BIEN A USAGE D'HABITATION

PRIX DE VENTE TTC				FRAIS D'AGENCE A la charge de l'acquéreur
De	0 €	à	30 000 €	Forfait 4.000 €
De	30.001 €	à	60.000 €	10 % TTC
De	61.001 €	à	100.000 €	9 % TTC
De	100.001 €	à	200.000 €	8 % TTC
De	200.001 €	à	350.000 €	7 % TTC
Plus de	350.000 €			6 % TTC

BAREME HONORAIRES « LOCATION »

BIEN IMMOBILIER D'HABITATION A USAGE LOCATIF

FRAIS D'AGENCE HT

Un mois de loyer TTC à la charge du locataire
Un mois de loyer TTC à la charge du propriétaire

BIEN IMMOBILIER COMMERCIAL ou PROFESSIONNEL A USAGE LOCATIF

FRAIS D'AGENCE HT

9% HT de la première période triennale de loyer à la charge du locataire
(forfait mini à 1500 € HT)

Les honoraires de l'agence sont libres.